



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – BP 169 - 06704 ST LAURENT DU VAR CEDEX

CONCOURS D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL Concours interne

Epreuve du 17 janvier 2007

SUJET

<u>Epreuve :</u>	La rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation.
<u>Durée :</u>	2h00
<u>Coefficient</u>	2

Vous êtes adjoint d'animation dans un centre de loisirs d'âge primaire, responsable de la tranche d'âge 8-10 ans (40 enfants – 4 animateurs).

Votre directeur de centre vous demande, à partir du dossier ci-joint, de proposer une action d'éducation à la nutrition dans le cadre du projet pédagogique des vacances de printemps. Vous devez lui faire une note pour la prochaine réunion de l'équipe d'animation, afin de formuler des objectifs et des actions à mettre en œuvre avec votre groupe d'âge.

Document joint :

Annexe 1 : Enquête par Caroline Dinet « Obésité infantile que peuvent les Cvl ? »
Anim'Magazine, La revue de l'UFCV Nov/Déc. 2006 p 1-4

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

ENQUETE

par
Caroline Dinet

OBÉSITÉ INFANTILE

que peuvent les Cvl ?

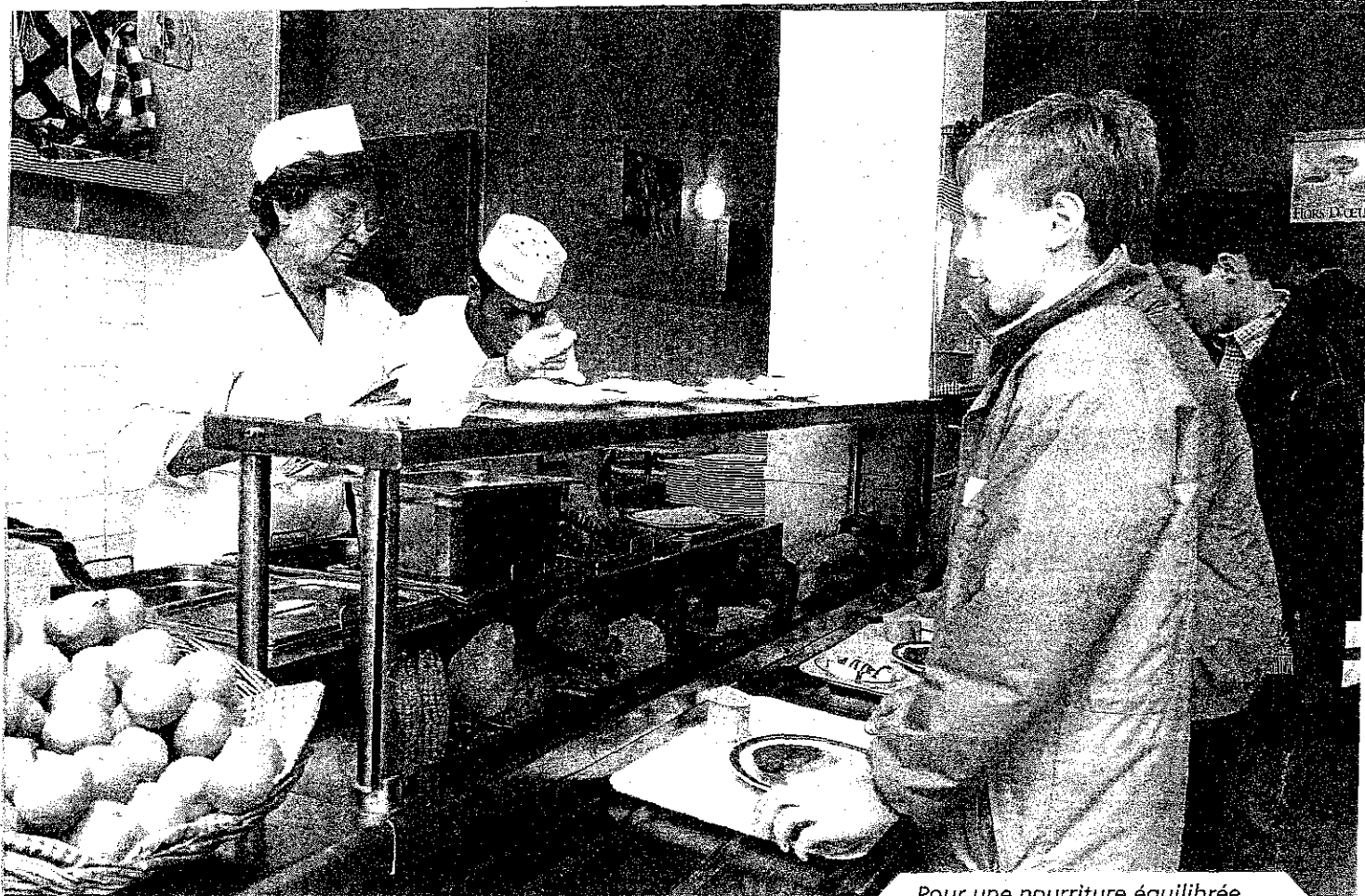
Après
les Etats-Unis,
l'obésité est en train
de devenir un problème de
société en France.
La question de la prévention
se pose à tous. Et donc, aussi,
aux centres de vacances
et de loisirs. Si la réflexion
sur ce thème s'amorce,
tout reste à
faire.

■ Soyons clairs : ce ne sont pas une ou deux semaines passées en centre de vacances qui vont régler le problème de poids d'un enfant. D'autant plus que le Cvl n'est pas un lieu de soin mais... de loisirs. Pas question, donc, de tomber dans le piège qui consisterait à faire porter au Cvl tout le poids d'un problème qui doit interpellier la société dans son entier.

Ceci étant dit, il n'est pas non plus possible de se voiler la face : face à cette épidémie des pays riches, le Cvl ne peut rester sans rien faire. Peut-être même certaines vieilles habitudes héritées d'un passé où l'alimentation était moins riche et l'activité physique plus intense sont-elles à proscrire ? Peut-être y a-t-il des conduites de bon sens à appliquer ? Même s'il ne faut pas, bien entendu, se laisser gagner par la psychose : « Certes, nous avons des enfants rondsoufflés. Mais, sur tous les accueils réalisés l'été dernier, seule une maman nous a demandé de faire attention à ce que mangeait son enfant qui souffrait d'un surpoids. En évitant, par exemple, qu'il ne se serve trois fois », constate Véronique Claude, directrice de la Maison d'Animation de Courcelles. Reste que l'augmentation rapide du nombre d'enfants touchés inquiète (voir encadré). Il y a donc urgence à questionner les pratiques alimentaires des Cvl.

Nombreux sont d'ailleurs les professionnels de l'enfance et de l'adolescence qui s'interrogent : « Ne les fait-on pas trop man-





Pour une nourriture équilibrée

ger ?». «Que ce soit dans le cadre de l'accueil périscolaire ou du centre de loisirs, nous proposons aux enfants, dès leur arrivée à 7h30, un petit-déjeuner très complet. Certains l'ont déjà pris mais nous sommes rarement au courant car les parents n'ont pas toujours le temps de nous informer. Et puis, de toute façon, nous n'interdisons jamais à un enfant de prendre quelque chose. Ensuite, à l'école maternelle, il y a la collation de la matinée avec le fameux verre de lait et un petit gâteau. Puis vient le repas de midi. A 16h, nous récupérons les enfants pour le goûter sans savoir si l'enseignant ne les a pas déjà faits goûter pour fêter un anniversaire ou une occasion quelconque», raconte Annabelle Loizeau, responsable du secteur enfance à la mairie de Bois d'Arcy (78). Et de conclure : «Il y a des enfants qui mangent toute la journée». Le service enfance a eu beau réintroduire au goûter l'eau et les tartines (au lieu des sodas et des viennoiseries) et freiner la consommation de bonbons, «rien d'envergure n'a été fait», constate la responsable qui est la première à déplorer un budget alimentaire hors de proportion.

Bonbons interdits... à certaines heures

A quand une coordination de l'ensemble des partenaires de l'enfance, avec une réflexion sur la qualité du service à midi ? «A la cantine, les plus petits doivent manger seuls, dans l'urgence et le bruit...», résume Annabelle Loizeau. Comment s'étonner ensuite qu'ils se rattrapent sur le goûter... et donc le sucré ?». Pour éviter

de couper l'appétit des plus gourmands, la Maison d'Animation de Courcelles retire les bonbons de la vente entre 11h et midi et à partir de 18h. En outre, la somme qui leur est allouée est limitée. Si la question de la collation matinale (en maternelle mais aussi en accueil périscolaire et en centres de loisirs) fait l'objet, depuis quelques années, de critiques répétées, aucune disposition officielle précise n'a été prise. Après avoir saisi l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), les pouvoirs publics ont néanmoins émis, dans une note du ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche datée du 25 mars 2004, quelques recommandations à destination des écoles : «Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants (...), il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, au minimum deux heures avant le déjeuner». Autrement dit, et «afin de s'adapter à des situations spécifiques» (absence de petit-déjeuner notamment), chaque structure est conduite à faire avec ses propres convictions et... interrogations.

Quant aux menus pratiqués, on ne peut que constater la rareté des centres de vacances ou de loisirs qui proposent une alimentation vraiment riche en fruits et légumes. Steaks hachés et frites font souvent figure de menu de référence. Côté dessert, les jeunes vacanciers ont bien souvent droit à des desserts chocolatés ou à des crèmes au caramel industriels plutôt qu'à un panier de fruits. Bien sûr, la plupart des enfants sont ravis. A la cantine scolaire, le

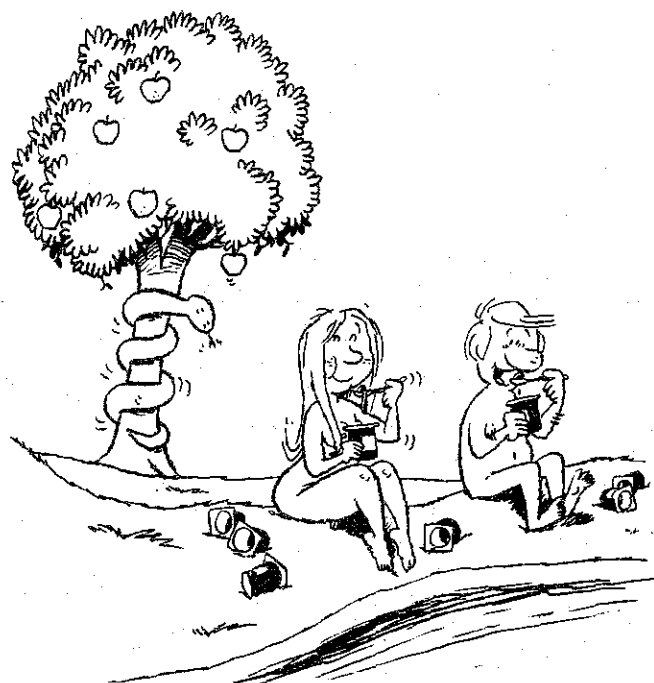
- ... problème est le même. Certains enfants ne connaissent donc, de toute l'année, que des aliments recomposés et trop salés, au goût pasteurisé ou édulcoré – qu'est-ce que la salade de fruits en boîte a à voir avec le goût des fruits frais ?

Education alimentaire

Certains organisateurs de Cvl ont pris le taureau par les cornes. Tel celui-là qui préfère, quitte à prévoir un steak, en préparer moins souvent mais «*du vrai, pas haché, ni congelé*», afin que les enfants «*prennent l'habitude d'une viande de qualité*». Idem pour les haricots verts : «*Beaucoup d'enfants n'en raffolent pas. Alors, pour les aider, nous choisissons systématiquement des haricots extra-fins*». Autre attention notable : lors des pique-niques, les éternels sandwiches sont remplacés par des salades composées. Quant aux fromages, foin des kiri et autres produits industriels, l'organisateur, implanté en Savoie, s'approvisionne directement chez le producteur local. Bien sûr, la démarche a un coût. Mais il reste largement modéré – 4,5 € par jour et par personne. Une question de choix. La Maison d'Animation de Courcelles a justement fait celui d'embaucher un animateur «goût» permanent, cuisinier de formation. Un pari audacieux. Si, durant les centres de vacances d'été, il ne propose pas d'ateliers «goût» – réservés aux classes découverte -, c'est lui qui organise les menus et qui passe les commandes. «*Nous veillons à équilibrer les repas, explique la directrice de l'association. Nous privilégions les légumes et proposons des crudités tous les jours. Surtout, nous essayons de cuisiner, en évitant les plats tout préparés. La sauce que nous faisons nous-même sera toujours moins grasse qu'une sauce industrielle*».

Encore faut-il que tous ces efforts ne soient pas torpillés par les distributeurs automatiques de confiseries et de sodas. Tolérés jusqu'à présent dans les écoles dont certaines accueillent, durant l'été, des centres de vacances ou de loisirs, la tentation était indécente et le poids de la publicité, qui fait la part belle à ce type de produits, déterminant. Après moult rebondissements, le projet de loi relative à la politique de santé publique (1) votée début août 2004 a réintégré in extremis l'interdiction de ce type de machine dans les établissements scolaires à compter du 1^{er} septembre 2005 (2). «*Tant que cette question n'était pas réglée, prévenir l'obésité restait une gageure*», analyse Jean-Philippe Le Noa, chargé de mission nationale Bafa/d à l'Ufcv. Autre bonne nouvelle prévue dans cette loi : les publicités concernant les produits de l'industrie agro-alimentaire devront désormais être accompagnées d'un message sanitaire agréé. Mais aura-t-il un impact ?

L'alimentation est un tout. A quoi bon, en effet, servir des mets raffinés si l'ancrage des mauvaises habitudes est trop fort. Dans cette perspective, l'éducation alimentaire des enfants est une nécessité. Le secteur de l'animation peut y jouer un rôle. Pourquoi ne pas commencer par sensibiliser les équipes d'animation à quelques règles simples de nutrition ? Outre les consé-



quences positives que cette courte formation pourrait avoir sur les enfants, elle aurait le mérite d'éduquer aussi les animateurs qui, pour la plupart d'entre eux, n'ont qu'une vague idée de ce qu'est une alimentation saine.

Lutter contre la sédentarité

Mais l'équilibre alimentaire ne suffit pas. Le déficit d'activités physiques est également considéré comme un des tout premiers facteurs d'obésité. D'aucuns peuvent affirmer tout de go que «*le Cvl est un espace où l'on se dépense forcément*», il faut bien, aussi, s'interroger sur les activités physiques proposées et l'évolution des modes de vie. «*Depuis quelques années, nous avons observé que les animateurs ne peuvent plus se passer d'une voiture, remarque un organisateur. Ils ont perdu l'habitude de se rendre à pied au village alors qu'il n'est situé qu'à une vingtaine de minutes de marche*». De fait, avec la généralisation de l'automobile, c'est toute une culture de la marche qui a disparu. Les vacances, notamment en Cvl, ne seraient-elles pas l'occasion rêvée pour réhabiliter des habitudes simples ? Marcher plutôt que prendre le mini-bus dès que c'est possible est une question de bon sens.

Outre ses conséquences sur la santé, l'obésité est aussi facteur de difficultés psychologiques. Les enfants gros sont souvent persiflés par leurs camarades, ce qui peut engendrer une grande détresse psychique. De fait, les enfants obèses devraient faire l'objet d'une attention soutenue, ne serait-ce que parce qu'ils sont parfois handicapés par leur corpulence. Ainsi, une activité sportive banale pour les autres enfants risque-t-elle de tourner au cauchemar pour eux. Il ne s'agit pas, bien sûr, de les exclure davantage en les dispensant de certaines activités mais d'aménager, avec eux, un rythme qui puisse convenir à tous. Le respect du rythme de l'enfant (de tous les enfants), n'est-ce pas, justement, un des fondements du centre de vacances ? ■

- (1) article 30 de la loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique.
- (2) 100 000 produits étaient écoulés chaque jour, par le biais des distributeurs automatiques, dans les établissements scolaires.

Etat des lieux de l'obésité infantile en France

En France, un enfant sur dix présente un excès de poids à l'âge de dix ans. Un chiffre qui a doublé depuis quinze ans. Pourquoi ? Aucune étude scientifique n'a pour l'instant réussi à cerner précisément les causes de cette épidémie. Comme le prouvent les interrogations de l'Inserm lors de son expertise collective sur l'augmentation de l'obésité chez l'enfant : «*Résulte-t-elle de la sédentarisation croissante des modes de vie des sociétés occidentales qui s'accompagne d'une réduction de l'activité physique quotidienne et/ou d'une évolution de l'alimentation tant sur le plan quantitatif que qualitatif ou encore des modifications du comportement alimentaire ?*» (Obésité : dépistage et prévention chez l'enfant, Inserm, 2000). Il existe quelques certitudes néanmoins. La première d'entre elles étant que «*le surpoids et l'obésité sont toujours le résultat d'une inadéquation entre apports et dépenses énergétiques*», comme le précise l'Inserm. L'obésité tient donc aux modifications des modes de vie. Autres réalités bien établies : elle touche particulièrement les enfants et pose des problèmes en termes de santé publique. Sur ce dernier point, l'excès de poids peut entraîner, chez l'enfant et l'adolescent, des difficultés respiratoires ou articulaires. En outre, il augmente le risque d'obésité à l'âge adulte avec ses conséquences : diabète, hypertension, etc. Pour prévenir l'obésité, il n'y a pas de recettes toutes faites : chaque cas est particulier. Néanmoins, il existe deux principes de base : augmenter l'activité physique et respecter un bon équilibre alimentaire. A éviter absolument : le grignotage systématique devant la télévision.

Bibliographie

- *Obésité : dépistage et prévention chez l'enfant*, Inserm, 2000
- *Manger aujourd'hui, attitudes, normes et pratiques*, de Jean-Pierre Poulain, Privat, 2001
- *Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire*, de Jean-Pierre Poulain, Puf, 2002

Des sites internet

- Pour des informations générales sur l'obésité : www.obesite.com
- Pour des informations sur l'alimentation, voir le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) : www.inpes.sante.fr et le site de l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) : www.afssa.fr

